

Nom commercial : Marqueur peinture encre (blanc) inclus dans: edding 750, edding

Version: 1.0.0 / FR

Etablie le : 09.12.2011

1.) Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**Nom commercial****Marqueur peinture encre (blanc) inclus dans: edding 750, edding 751, edding 780 marqueur peinture****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Encre destinée à l'utilisation dans des feutres

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**edding Aktiengesellschaft
Bookkoppel 7
D-22926 Ahrensburg

N° de téléphone +49 (0) 41 02 / 80 8-0

Service émetteur / téléphone

+49 (0)4102 - 808-0

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Pour renseignements médicaux (en allemand et anglais):

+49 (0)30 30686 790 (Giftnotruf Berlin)

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

2.) Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange**

Classification conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

F; R11

R67

Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément à la directive 1999/45/CE

Symbole de dangerFacilement
inflammable**Phrases-R**

11 Facilement inflammable.

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases-S

24 Éviter le contact avec la peau.

37 Porter des gants appropriés.

Informations relatives à l'étiquetage

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité font référence à l'encre contenue dans le produit (marqueur).

3.) Composition / information sur les composants**Identification de substance / produit****Caractérisation chimique**

Mélange (préparation)

Composants dangereux**ÉTHYLCYCLOHEXANE**

N° CE	216-835-0	N° d'index	-	N° CAS	1678-91-7
Concentration	> 10	<	30	% en poids	

Nom commercial : Marqueur peinture encre (blanc) inclus dans: edding 750, edding

Version: 1.0.0 / FR

Etablie le : 09.12.2011

Classification	F; R11	Xn; R65			
Symbole de danger	F, Xn		Phrases-R	11-65	
NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDROTRAITÉ					
N° CE	265-150-3	N° d'index	649-327-00-6	N° CAS	64742-48-9
Concentration	> 10	< 30	% en poids		
Classification	F; R11	Xn; R65	R67 R66		
Symbole de danger	F, Xn		Phrases-R	11-65-66-67	
dioxyde-de-titane					
N° CE	236-675-5	N° d'index	-	N° CAS	13463-67-7
Concentration	> 30	< 50	% en poids		
Classification	-				
Symbole de danger			Phrases-R	-	

Autres informations

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité font référence à l'encre contenue dans le produit (marqueur).

4.) Premiers secours**Indications générales**

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

Après contact oculaire

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

Après ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement le médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

5.) Mesures de lutte contre l'incendie**Agent d'extinction approprié**

Mousse; extincteur à poudre; Dioxyde de carbone

Tout danger particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Monoxyde de carbone (CO)

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

6.) Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**Mesures de prudence relatives aux personnes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les chapitres 7 et 8. Éviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Mesures de protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Procédé de nettoyage/récupération

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre "élimination".

Nom commercial : Marqueur peinture encre (blanc) inclus dans: edding 750, edding

Version: 1.0.0 / FR

Etablie le : 09.12.2011

7.) Manipulation et stockage

Manipulation

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doit être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau en conformité avec les règles de l'art.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Aucun(e) n'est connu(e).

Données complémentaires concernant les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

8.) Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Valeurs limite d'exposition

dioxyde-de-titane

N° CAS	13463-67-7
N° CE	236-675-5

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agent chimiques en France

Titane (dioxyde de)

Ti

VME	10	mg/m ³
-----	----	-------------------

Contrôle de l'exposition

Equipement de protection individuel

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. en conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (tel que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection corporelle

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas inhaler les vapeurs. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition. Tenir douche de secours à la disposition.

Nom commercial : Marqueur peinture encre (blanc) inclus dans: edding 750, edding

Version: 1.0.0 / FR

Etablie le : 09.12.2011

9.) Propriétés physiques et chimiques**Informations générales**

Etat	liquide
Couleur	blanc
Odeur	aromatique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**Changement d'état**

Type	Point d'ébullition		
Valeur		116	°C

Point d'éclair

Valeur		7	°C
--------	--	---	----

Température d'inflammation

Valeur	200	- 262	°C
--------	-----	-------	----

Limites des explosibilité

Limite supérieure d'explosibilité	8,40		% en vol
Limite inférieure d'explosibilité	0,90		% en vol

Pression de vapeur

Valeur		10	mm Hg
Température de référence	28	°C	

Densité

Valeur		0,96	g/cm ³
Température de référence	20	°C	

Viscosité

Type	dynamique		
Valeur		2400	mPa*s

Solubilité dans l'eau

Remarque	insoluble		
----------	-----------	--	--

10.) Stabilité et réactivité**Conditions à éviter**

Chaleur

Substances à éviter

Aucune connue

Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

11.) Informations toxicologiques**Expériences issues de la pratique**

L'inhalation des vapeurs du produit peut causer des maux de tête, la somnolence et l'étourdissement. Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage. Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.

Autres données

Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues.

12.) Informations écologiques**Autres Données**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles. Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

13.) Considérations relatives à l'élimination**Produit**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Nom commercial : Marqueur peinture encre (blanc) inclus dans: edding 750, edding

Version: 1.0.0 / FR

Etablie le : 09.12.2011

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

14.) Informations relatives au transport

Transport ADR/RID/ADN

Classe	3
Code de classification	F1
Groupe d'emballage	II
N° d'identification de danger	33
N° ONU	1263
Nom technique	PEINTURES
Disposition spéciale 640	640D
Code de restriction en tunnels	D/E
Étiquette	3

Transport IMDG

Classe	3
Groupe d'emballage	II
N° ONU	1263
Nom et description	PAINT
EmS	F-E+S-E
Étiquettes	3

Transport ICAO/IATA

Classe	3
Groupe d'emballage	II
N° ONU	1263
Nom et description	Paint
Étiquettes	3

15.) Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Directive 96/82/CE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Remarque Annex I, partie 2, catégorie 7 b

16.) Autres Données

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Directive CE 67/548/CE ou 99/45/CE dans leur versions respectives actuellement en vigueur.

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limite pour l'air applicables dans les différents pays dans leur versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leur versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les chapitres respectifs.

Texte complet des phrases-R mentionnées dans la section 3

R11	Facilement inflammable.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO Umwelt Consult GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 183 , D-21107 Hamburg

Tél.: +49 40 / 79 02 36 300 Fax: +49 40 / 79 02 36 357 e-mail: umco@umco.de

Nom commercial : Marqueur peinture encre (blanc) inclus dans: edding 750, edding

Version: 1.0.0 / FR

Etablie le : 09.12.2011

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.